

Succession en cours & bail à signer

Par Elidee, le 04/04/2014 à 19:54

Bonjour, il est prévu que je signe un bail avec ma voisine, pour la location d'un terrain nu. Cette dernière est veuve depuis une semaine, la succession en est donc au délai de réflexion & aucune vente n'est par exemple possible. Aura-t-elle le droit de me faire ce bail? Sous quelles conditions (accord des futures héritières, etc...)?

Merci déjà pour vos renseignements :-)